

CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2014
compte rendu

Etaient présents :

BEUZIT Michèle - GERARD Guillaume – LEGLAND Morgane - LE GUILCHER Aurélien
LOZAC'H Albert - MORVAN Jean Paul – PORCHER Ghislaine – POYET Anne Marie
ROUSVOAL Vanessa - SAINT JALM Hervé - TWARZ Jörg

Assistaient également à la séance : Jean LE ROUX et Céline OLLIVIER, conseillers municipaux sortants, mais qui ne se représentaient pas aux élections.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La séance a été ouverte par Madame Michèle BEUZIT, Maire, qui a souhaité la bienvenue dans la salle du conseil aux élus et nouveaux élus.

Ensuite, Madame Anne Marie POYET, doyenne d'âge, a pris la présidence de l'assemblée. Après l'appel nominal elle a déclaré installer dans leurs fonctions, les membres du conseil municipal, élus suite aux élections du 23 mars 2014.

Elle a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire et des Adjoints.
Jean Paul MORVAN et Jörg TWARZ ont été désignés assesseurs
Ghislaine PORCHER a été nommée secrétaire.

Election du Maire

Mme Michèle BEUZIT se porte candidat.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	11
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	10
Majorité absolue	6

a obtenu : Madame Michèle BEUZIT 10 voix

Madame Michèle BEUZIT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire.

Election des Adjoints

Le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.
Le Conseil Municipal, décide la création de 2 postes d'adjoints au maire.

- **Election du premier adjoint**

Mr Hervé SAINT JALM se porte candidat.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	11
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	10
Majorité absolue	6

a obtenu : Monsieur Hervé SAINT JALM 10 voix

Monsieur Hervé SAINT JALM ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au Maire.

- **Election du second adjoint**

Mr Albert LOZAC'H se porte candidat.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	11
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	10
Majorité absolue	6

a obtenu : Monsieur Albert LOZAC'H 10 voix

Monsieur Albert LOZAC'H ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Second adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal décide ensuite de procéder à désignation des représentants de la collectivité auprès des structures intercommunales.

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE MORLAIX-COMMUNAUTE

- Titulaire

Madame Michèle BEUZIT

- Suppléant

Monsieur Aurélien LE GUILCHER

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE D'INFORMATIQUE DU FINISTERE

- Titulaire

Monsieur Jean Paul MORVAN

- Suppléant

Madame Vanessa ROUSVOAL

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE

- Titulaires

Madame Michèle BEUZIT

Monsieur Albert LOZAC'H

- Suppléants

Madame Morgane LEGLAND

Monsieur Guillaume GERARD

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LANMEUR-PLOUIGNEAU

- Titulaires

Madame Michèle BEUZIT

Monsieur Jörg TWARZ

Madame Morgane LEGLAND

- Suppléants

Monsieur Guillaume GERARD

Madame Ghislaine PORCHER

Madame Anne Marie POYET

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DES COURS D'EAU DU TREGOR ET DU PAYS DE MORLAIX

- Titulaire

Monsieur Hervé SAINT JALM

- Suppléant

Monsieur Aurélien LE GUILCHER

Fin de Séance